

CODE DE VIE



1- Respect des autres:

Le principal rôle des intervenants et intervenantes est de soutenir et d'encadrer les jeunes dans leurs occupations et leur développement social. Ils représentent une ressource disponible pour les jeunes. C'est pourquoi les jeunes se doivent de les respecter en tout temps et de respecter leur décisions, qui sont prises dans l'intérêt de tous et de toutes.

Les jeunes doivent aussi faire preuve de respect entre eux en tout temps. Aucune violence physique, verbale ou psychologique n'est tolérée à La Butte.

2- Consommation:

On ne fréquente pas la Maison de jeunes en état de consommation de drogue ou d'alcool. Aucune transaction liée à des substances n'est tolérée sur le terrain de La Butte. La cigarette ou vapoteuse est tolérée à l'extérieur, sur les terrains adjacents à La Butte.

3- Respect des lieux:

Le coin cuisine et le bureau sont uniquement réservés à l'équipe. On demande l'autorisation pour y aller.

Aucun acte de vol ou de vandalisme ne sera toléré. Si vous êtes témoins de tel comportement dans ou autour de la Mdj, vous êtes invités à le signaler à un membre de l'équipe.

Dans le cas d'un accident ou bris involontaire, on avertit un membre de l'équipe.

Toutes les personnes qui fréquentent La Butte ont la responsabilité de conserver l'endroit propre, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est notre maison à tous et toutes! Donc les déchets vont dans la poubelle, les manteaux sur un crochet, et on fait sa vaisselle...comme chez nous.

Lors d'utilisation d'équipements audio vidéo (télévision, ordinateur, système de son...) le volume ne doit pas contrevenir aux occupations des autres jeunes.

Les équipements récréatifs, sportifs et le mobilier empruntés et/ou utilisés doivent être remis à leur place après l'utilisation.

4- Utilisation de l'équipement informatique:

Aucun breuvage et/ou nourriture ne sont permis à proximité des ordinateurs.

Aucun site Internet à caractère pornographique, violent ou inapproprié ne sera toléré. En ce qui a trait à la violence et à l'inapproprié, l'équipe de La Butte se réserve le droit de déterminer la limite de tolérance.

Aucun téléchargement de programme, jeux, musique, photo, vidéo ou document ne doit être fait sans l'accord d'un membre de l'équipe. Il en est de même pour l'impression de documents.

Il est interdit d'ajouter, de modifier ou de supprimer des fichiers, programmes, logiciels et autres dossiers informatiques. Il en est de même pour la configuration du filage informatique.

Une limite de temps peut être imposée aux utilisateurs selon le taux d'achalandage du local ou selon l'importance des travaux à faire sur l'ordinateur.

Le NON RESPECT de ces règles peuvent entraîner des mesures telles que: rencontre individuelle, contrat de fréquentation, acte de réparation, communication avec les parents ou expulsion. À VOUS D'Y VOIR!